



## **COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

### **NOTE DE PRESENTATION**

#### **1 – LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF**

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site de la commune.

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année par la collectivité, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser). Il constitue l'arrêt des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire et le vote intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Le compte administratif a été voté le 28 mars 2022 par le conseil municipal.

Cette note présente les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la commune et du budget annexe « Lotissement la Voizelle ».

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la commune.

#### **2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

##### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021			
DÉPENSES RÉELLES		RECETTES RÉELLES	
Charges à caractère général	1 295 855 €	Atténuations de charges	22 907 €
Charges de personnel	2 162 123 €	Produits des services	295 972 €
Atténuations de produits	319 719 €	Impôts et taxes	3 965 563 €
Autres charges de gestion courante	898 118 €	Dotations, subventions, participations	910 707 €
Charges financières	1 183 €	Autres produits de gestion courante	37 544 €
Charges exceptionnelles	29 051 €	Produits exceptionnels	264 735 €
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>4 706 049 €</b>	<b>TOTAL RECETTES RÉELLES</b>	<b>5 497 427 €</b>
Opérations d'ordre	481 589 €	Opérations d'ordre	9 149 €
		Excédent N-1 reporté	201 073 €
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 187 638 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 707 649 €</b>

## LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des agents municipaux, l'entretien, la maintenance et la consommation énergétique des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement pour l'année 2021 s'élèvent à 4 706 049 €.

Pour la commune, elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution
O11	Charges à caractère général	1 342 491,26	1 295 855,04	-3,47%
O12	Charges de personnel	2 189 478,50	2 162 122,56	-1,27%
O14	Atténuations de produits	63 118,15	319 718,87	80,26%
65	Autres charges de gestion courante	483 357,75	898 118,28	46,18%
66	Charges financières	1 395,07	1 183,08	-17,92%
67	Charges exceptionnelles	353 931,84	29 050,76	-1 118,32%
68	Dotations aux provisions	915,00	0	0%
O22	Dépenses imprévues			
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>4 434 687,57</b>	<b>4 706 048,59</b>	<b>5,77%</b>
O23	Virement à la section d'investissement			-
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	243 370,03	481 589,39	49,47%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 678 057,60</b>	<b>5 187 637,98</b>	<b>9,82%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement enregistrées en 2021 sont en augmentation de 5,77 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant par habitant (1 015 € pour 2021) est plus élevé que la moyenne départementale de la strate (898 € pour 2020).

### ➤ Les charges à caractère général (chapitre 011) :

Les dépenses courantes de fonctionnement ont diminué de 3,47 % par rapport à l'année 2020.

➤ **Les charges de personnel (chapitre 012) :**

Les charges de personnel (masse salariale, assurance et CNAS) représentent 46 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2021, ce poste diminue de 1,27 % ; en 2020, dû au COVID 19, plusieurs agents contractuels avaient été employés pour les remplacements.

➤ **Les atténuations de produits (chapitre 014) :**

Ce chapitre comprend le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU d'un montant de 46 584 € pour 2021.

Il affiche une forte hausse de plus de 80% en 2021, due :

- Au reversement de 242 613 € aux services fiscaux d'un trop perçu de l'allocation compensatrice (nouveau calcul suite à la réforme du calcul de la taxe foncière sur les locaux industriels)
- Au reversement de 17 110 € à Agglopolys d'un trop perçu de l'attribution de compensation.

➤ **Les autres charges de gestion courantes (chapitre 65) :**

Ce poste comprend les subventions versées aux associations avec un montant de 60 948 €.

Il intègre également la redevance au SDIS (service d'incendie) soit 185 238 €.

Ce chapitre inclus également les indemnités des élus.

Ainsi que le forfait payé aux communes accueillant dans leurs écoles des enfants de la Chaussée Saint Victor.

Puis enfin les réservations de places à la crèche PARCADIX pour un montant de 99 968 €.

La forte augmentation de 2021, + 46%, concerne les fouilles archéologiques faites avant l'aménagement du nouveau cimetière : 426 083 €.

➤ **Les charges financières (chapitre 66) :**

Elles s'élèvent en 2021 à 1 183 €. Soit une charge par habitant proche de 0 €.

Les charges financières concernent un seul emprunt avec un taux d'intérêt très bas dont le remboursement se terminera en 2026.

➤ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67) :**

En 2020, ce chapitre incluait l'excédent du budget eau 2019 reversé à Agglopolys pour 351 023 €.

D'où la baisse importante de ce poste.

Dans ce poste on retrouve les aides aux particuliers, telles que l'aide au permis de conduire et l'action « un arbre dans mon jardin ».

## **LES OPÉRATIONS D'ORDRE**

➤ **Le chapitre 042 Opérations d'ordres entre sections :**

Ce chapitre comprend les opérations de dotations aux amortissements des immobilisations ainsi que les opérations de cessions ; en 2021 cession d'un bien immobilier (144 avenue Maunoury : valeur comptable : 243 629 €)

## LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, accueils de loisirs, concessions cimetièrre, loyers, locations salles, animations culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat et d'Agglopolys.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent en 2021 à 5 497 427 €.

Elles se répartissent ainsi :

Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021	Evolution
O13	Atténuations de charges	25 300,93	22 907,25	-10,45%
70	Produits des services	238 667,56	295 972,15	19,36%
73	Impôts et taxes	4 339 939,51	3 965 562,71	-9,44%
74	Dotations, subventions, participations	279 457,20	910 706,59	69,31%
75	Autres produits de gestion courante	41 201,03	37 543,56	-9,74%
76	Produits financiers	0,44	0,40	0%
77	Produits exceptionnels	43 532,78	264 735,15	83,56%
78	Reprises sur provisions pour dépréciation	-		
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>4 968 099,45</b>	<b>5 497 427,81</b>	<b>9,63%</b>
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 532,73	9 148,78	-15,13%
OO2	Excédent reporté	177 498,68	201 073,26	11,72%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 156 130,86</b>	<b>5 707 649,85</b>	<b>9,66%</b>

Les recettes réelles de fonctionnements ont augmenté de 9,63 % par rapport au CA de 2020.

➤ **Les atténuations de charges (chapitre 013) :**

Ce poste correspond aux remboursements de salaires et charges par l'assurance, des agents en congé maladie.

➤ **Les produits des services (chapitre 70) :**

Les recettes générées par les services à la population (restauration scolaire, garderie, accueils de loisirs et de jeunes, recettes culturelles, ventes concessions cimetièrre...) ont augmenté de 19,36 % ; 295 972 €

L'année 2020 avait été fortement impactée par la crise sanitaire du COVID 19.

Le montant de ces produits n'a pas encore retrouvé le niveau de 2019 : 370 233 €.

➤ **Les impôts et taxes (chapitre 73) :**

Le produit des impôts locaux (TF, TFNB) a diminué de 9,44%. Cette diminution est due à la suppression de la taxe d'habitation, compensée par la fusion des parts communales et départementales de la TFPB, affectées aux communes dès 2021. La sur ou sous-compensation est neutralisée par l'application d'un coefficient correcteur.

La municipalité a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition.

➤ **Les dotations et participations (chapitre 74) :**

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat ne représente plus qu'une petite partie des dotations reçues par l'Etat : 29 652 €.

L'allocation compensatrice reçue au titre des exonération des taxes foncières notamment dues au nouveau calcul des TFPB des locaux industriels (exonérés sur 50 % de leur base) s'est élevée à 598 559

€ en 2021. Suite à une erreur de calcul de la DDFIP, la commune a dû reverser 242 613 € (chapitre 014 des dépenses de fonctionnement).

Ce chapitre inclus également :

- Les participations reçues de la Caisse d'Allocations Familiales pour les structures d'accueils des enfants : 80 007 €
- La subvention reçue pour les fouilles archéologiques au cimetière : 72 262 €
- La dotation de solidarité rurale : 53 010 €
- Le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement : 15 774 €
- La compensation reçue de l'Etat (art 21 loi 2020-935 du 30/07/2020) pour pertes de produits de service en 2020 suite au COVID : 44 465 €

➤ **Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) :**

Ces recettes sont pour l'essentiel les loyers et locations de salles. Ce chapitre a également été impacté par la crise sanitaire, notamment sur les locations de salles.

➤ **Les produits exceptionnels (chapitre 77) :**

Ce poste retrace les opérations de cession d'immobilisations, les remboursements de sinistres par l'assurance et des dépenses des exercices précédents annulées.

## **LES OPÉRATIONS D'ORDRE**

**Le chapitre 042 Opérations d'ordres entre sections :** Ce chapitre comprend l'amortissement des subventions d'équipement et les opérations entre sections.

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **LES DÉPENSES**

Les dépenses d'investissement sont celles faisant varier la valeur du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions mobilières et immobilières, des acquisitions de véhicules, des études et de travaux et de construction.

Le montant total des dépenses réelles d'investissements pour 2021 est de 2 257 172 €.

Ces dépenses se détaillent comme suit :

Chapitre	Libellé	CA 2021
Opérations 48 à 132	Opérations d'équipement	2 208 172,79
10	Dotations fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions investissements	0,00
16	Emprunts	49 000,00
O20	Dépenses imprévues	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 257 172,79</b>
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 148,78
O41	Opérations patrimoniales	833 862,01
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 100 183,58</b>

### ➤ Les opérations d'équipement :

Les investissements importants de l'année 2021 ont été :

- Acquisition parcelles Clos du Bourg : 777 575 €
- Acquisition de véhicules et de matériel : 94 257 €
- Travaux sur bâtiments : 103 212 €
- Travaux de voirie : 321 919 €
- Construction centre de loisirs : (maitrise d'œuvre et démolition) : 234 153 €

### ➤ Les emprunts (chapitre 16) :

Le remboursement en capital des emprunts en 2021 s'élève à 49 000,00 €.

L'endettement par habitant à fin 2021 s'élève à 43 € alors que la moyenne de la strate départementale est de 728 € à fin 2020.

A la fin de 2021, la capacité de désendettement de la commune est de 0,3 année.

## LES OPÉRATIONS D'ORDRE

**Le chapitre 040 Opérations d'ordres entre sections :** Ce chapitre comprend l'amortissement des subventions d'équipements et les opérations entre sections.

**Le chapitre 041 Opérations patrimoniales :** retrace les opérations passées en cours d'année à l'intérieur des comptes d'investissements pour régulariser les travaux en cours et les études.

## LES RECETTES

Les recettes réelles d'investissements pour l'année 2021 s'élèvent à 1 695 425 €.

Auxquelles s'ajoute un report de l'excédent d'investissement de 2020 de 1 998 478 €.

Chapitre	Libellé	CA 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	393 887,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés reporté	277 000,00
13	Subventions d'investissement	120 543,00
26	Participations et créances rattachées	16 933,46
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>808 364,02</b>
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	481 589,39
O41	Opérations patrimoniales	833 862,01
OO1	Excédent reporté	1 998 478,26
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 122 293,68</b>

➤ **Les dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10) :**

Ce chapitre comprend essentiellement le remboursement du FCTVA (remboursement par l'état d'une partie de la TVA sur les investissements de 2020), pour 187 578 € et la taxe d'aménagement (taxe sur les permis de construire) pour un montant de 206 309 €.

➤ **L'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) :**

Cette somme correspond à une partie de l'excédent de la section de fonctionnement dégagé sur l'année 2020 et transféré en section d'investissement.

➤ **Les subventions d'investissement (chapitre 13) :**

Les subventions perçues en 2021 concernent :

- Aménagement ruisseau des Mées : 14 055 €
- Agrandissement club house pétanque : 5 000 €
- Etude diagnostic éclairage public : 4 000 €
- Achat ferme « BRETON » rue des Grèves : 97 488 €

➤ **Les emprunts :**

Il n'a pas été contracté d'emprunt en 2021.

Les investissements ont été uniquement financés par l'autofinancement et les subventions reçues.

## **LES OPÉRATIONS D'ORDRE**

**Le chapitre 040** : retrace les dotations aux amortissements 2021 des immobilisations, ainsi que les plus-values sur les cessions.

**Le chapitre 041** : retrace les opérations passées en cours d'année à l'intérieur des comptes d'investissements pour régulariser les travaux en cours et les études.

**L'excédent reporté (001)** : de 1 998 478 € est l'excédent dégagé en 2020 sur la section investissement et reporté sur l'exercice 2021.

### **Pour l'exercice 2021 :**

- La section de fonctionnement dégage un excédent de 520 011,87 € qui sera réparti comme suit :
  - o 87 811,87 € pour les besoins de financement en section d'investissement du BP 2022
  - o 436 200,00 € reporté en section de fonctionnement du BP 2022
- La section d'investissement dégage un excédent (après intégration des restes à réaliser) de 1 266 028,87 € reporté sur la section d'investissement du BP 2022.

La capacité d'autofinancement brute (CAF) de l'année s'élève à 791 378 €

La capacité d'autofinancement nette de l'année s'élève à 542 378 €

La CAF permet de financer les investissements.

A la fin de l'exercice, la commune est endettée à hauteur de 200 000 €.

### **Le personnel :**

Au 31 décembre 2021 le personnel de la commune se compose de :

	Au 31/12/2021
Agents titulaires	50
Agents non titulaires	5
Apprentis	

### **Quelques ratios financiers comparés à la moyenne nationale de la strate de l'année 2020 :**

- Charges de personnel nettes/habitant = 467€  
Moyenne nationale dans la strate = 447 €
- Encours total de la dette/habitant = 54 €  
Moyenne nationale dans la strate = 728 €
- Total des charges réelles de fonctionnement/habitant = 938 €  
Moyenne nationale dans la strate = 815 €
- Dépenses d'équipement/habitant = 326 €  
Moyenne nationale dans la strate = 302 €
- Recettes réelles de fonctionnement/habitant = 1 053 €  
Moyenne nationale dans la strate = 1 013 €



### **3 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA VOIZELLE**

Ce budget retrace les opérations liées à l'aménagement du lotissement La Voizelle :

- Aménagement des terrains et de la voirie
- Vente des terrains à construire

#### **Section de Fonctionnement :**

##### **Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2021</b>
011	Charges à caractère général	15 838,42
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>15 838,42</b>
042	Opérations d'ordre transfert entre sections stock initial	433 299,98
002	Report déficit	-
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>449 138,40</b>

##### **Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2021</b>
74	Dotations subventions et participations	2 189,00
75	Autres produits de gestion courantes	0,07
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 189,07</b>
042	Opérations d'ordre transfert entre sections stock final	446 387,48
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>448 576,55</b>

#### **Section d'investissement :**

##### **Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2021</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Variation stock terrains stock final	446 387,48
001	Report déficit	433 299,98
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>879 687,46</b>

##### **Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2021</b>
168741	Avance du budget principal Commune	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Variation stock terrains stock initial	433 299,98
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>433 299,98</b>

Le budget annexe lotissement la Voizelle dégage pour 2021 :

- En section d'investissement un déficit de 446 387,48 €
- En section de fonctionnement un déficit de 561,85 €.